

Formation Recyclage à l'habilitation électrique B1V, B2V, BR, BC, BE en Basse Tension

-Durée

- 10,5H

-Date(s)

- Voir la convention ou à définir

-Lieu

- Voir la convention ou à définir

-Pré-requis

- Savoir lire et écrire français.

-Public concerné

- Personnel électricien (ou non) devant effectuer des travaux, des dépannages, des consignations ou des opérations spécifiques sur des ouvrages électriques en basse tension.

-Objectif de la formation

- Cette formation a pour but de permettre au personnel électricien (ou non), devant effectuer des travaux d'ordre électrique, de la maintenance ou de la consignation électrique, de travailler en sécurité selon les prescriptions de la Norme NF C 18-510.

-Méthodes pédagogiques

- Pédagogie interactive basée sur la participation des stagiaires avec mise en pratique devant des platines d'exercices.

-Moyens pédagogiques utilisés

- Ordinateur, vidéoprojecteur, films de sensibilisation aux risques électrique et platine d'exercice pratique.

-Moyens d'encadrement

- Formateur expérimenté spécialisé en Habilitation électrique.

-Dispositif de suivi de l'action

- Feuilles de présence signées par demi-journées, attestations de fin de stage.

-Dispositif d'évaluation des résultats

- A l'issue de la formation, un questionnaire à choix multiples (Q.C.M.) sera proposé et une attestation de stage sanctionnera la formation dispensée.

Programme

-Aspects réglementaires

- Origine et domaines d'application de la publication UTE NF C 18-510.

-Les dangers électriques

- Les différents types de risques.
- Identification et analyse de situations à risques.

-Les conséquences

- Effets physiopathologiques, conséquences matérielles.
- Conduite à tenir lors d'un accident ou incendie d'origine électrique.

-Les principales mesures de protection

- Règles à observer suivant la nature des installations et régimes du neutre.
- Protection contre les contacts directs : signalisation, accès réservés, éloignement, obstacles et écrans, dispositifs différentiels à haute sensibilité.
- L'équipement individuel et l'outillage isolé.
- Délimitation et balisage de la zone de travail ou d'intervention.
- Distances de sécurité et zones d'environnement.

-Les opérations sur un ouvrage électrique

- Travaux et interventions électriques.
- Opérations hors tension.
- Procédure de consignation et de déconsignation.
- Opérations de mesurage : appareils de mesure et vérificateurs d'absence de tension.
- Remplacement de fusibles, lampes et accessoires d'éclairage.

-L'habilitation électrique

- Définition, caractéristiques et codes utilisés.
- Processus d'habilitation.
- Rôle, mission des différentes personnes.

-Bilan des acquis

-Sanction de la formation

- Avis nominatif et individuel pour habilitation

*Afin de mieux répondre aux besoins des stagiaires, l'animateur peut apporter de légères modifications au programme de cette formation